

Rapport public Parcoursup session 2025

CFPPA Le Fresne d'Angers - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

CFPPA Le Fresne d'Angers - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (25484)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA Le Fresne d'Angers - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (25484)	Jury par défaut	Tous les candidats	18	222	15

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Avoir une moyenne d'au moins 12/20 en matières générales, et idéalement d'au moins 13/20 en matières techniques (à défaut de matières techniques, sur les matières scientifiques et le vivant).	Résultats académiques des deux dernières années d'enseignement suivies	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite (présentation, orthographe et syntaxe), développement personnel structuré, pertinence de la problématique et des idées.	Qualités de l'expression écrite et orale	Très important
Savoir-être	Autonomie dans la démarche engagée et conscience de l'implication d'un parcours par la voie de l'apprentissage	Capacité à s'organiser et à travailler en autonomie	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Le projet doit être bien identifié, cohérent avec une entrée en BTS, et non un choix par défaut.	Cohérence et adéquation du projet	Essentiel
	La lettre de motivation doit être personnalisée, avec des critères d'implication, de recherche de la connaissance de l'établissement visé, et de volonté de rentrer dans cet établissement.	Motivation pour le métier préparé et pour la formation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Montrer de l'intérêt et de la connaissance pour la filière paysage.	Intérêt pour l'environnement et l'agriculture	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Chaque candidature fait l'objet d'un dossier de candidature à retirer auprès du centre de formation, en plus de la candidature via Parcoursup. Chaque dossier est examiné par la commission d'admission, puis les candidats éligibles sont convoqués à une demi-journée de validation de projet. A réception du dossier, 3 hypothèses : 1 - Les critères minimum ne sont pas atteints, dans ce cas le centre de formation notifie du refus de la candidature par lettre justificative. 2 - Les critères sont en position médiane, dans ce cas le centre de formation convie le candidat à une demi-journée de validation de projet comprenant un test (expression écrite française) et un entretien de positionnement. 3 - Les critères sont largement atteints, voir dépassés, dans ce cas le centre de formation convie le candidat à une demi-journée de validation de projet comprenant uniquement un entretien de positionnement. A l'issue de la validation de projet, chaque candidature est examinée par la commission d'admission et une réponse est envoyée à tous les candidats par courrier.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque candidature fait l'objet d'un dossier de candidature à retirer auprès du centre de formation, en plus de la candidature via Parcoursup. Chaque dossier est examiné par la commission d'admission, puis les candidats éligibles sont convoqués à une demi-journée de validation de projet. A réception du dossier, 3 hypothèses :

1 - Les critères minimum ne sont pas atteints, dans ce cas le centre de formation notifie du refus de la candidature par lettre justificative.

2 - Les critères sont en position médiane, dans ce cas le centre de formation convie le candidat à une demi-journée de validation de projet comprenant un test (expression écrite française) et un entretien de positionnement.

3 - Les critères sont largement atteints, voir dépassés, dans ce cas le centre de formation convie le candidat à une demi-journée de validation de projet comprenant uniquement un entretien de positionnement. A l'issue de la validation de projet, chaque candidature est examinée par la commission d'admission et une réponse est envoyée à tous les candidats par courrier.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Dans le cadre de la demi-journée de validation de projet, l'équipe pédagogique présente :

- les modalités d'organisation de la formation
- les incidences sur l'implication des candidats
- le travail à mener en parallèle du contrat d'apprentissage
- les avis et conseils pour la recherche d'un maître d'apprentissage

Signature :

Emmanuel DUCHESNES,
Chef d'établissement de l'établissement CFPPA Le
Fresne d'Angers